

CE COMMUNIQUÉ N'EST PAS DESTINÉ À ÊTRE DISTRIBUÉ, DE MANIÈRE DIRECTE OU INDIRECTE, EN FRANCE, AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, AU CANADA, EN AUSTRALIE, AU JAPON NI DANS AUCUN AUTRE ÉTAT DANS LEQUEL UNE TELLE DISTRIBUTION SERAIT INTERDITE CONFORMEMENT AU DROIT APPLICABLE.

EDUNIVERSAL S.A. ANNONCE L'ÉMISSION D'OBLIGATIONS REMBOURSABLES EN ACTIONS PAR ABONDEMENT D'UN MAXIMUM DE 200.000 EUROS

Courbevoie, 15 novembre 2016 – Le conseil d'administration d'Eduniversal S.A. (la « **Société** ») annonce émettre par abondement de ses obligations remboursables en actions portant un intérêt de 2% et convertibles en actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,25 euros (les « **Actions Ordinaires** ») de la Société (« **ORA** ») en émettant des obligations remboursables en actions additionnelles pour un montant maximum de 200.000 euros (« **ORA Additionnelles** »). Les ORA Additionnelles seront émises à une valeur nominale de 100.000 euros par obligation et le prix d'émission des ORA sera déterminé suite à un processus de placement privé. Les droits de préférentiels de souscription des actionnaires existants ont été exclus.

La Financière d'Uzes va offrir les ORA Additionnelles à des investisseurs institutionnels par le biais d'un placement privé. Les ORA Additionnelles ne seront ni offertes ni vendues aux Etats Unis d'Amérique sans enregistrement préalable ou en l'absence d'une exemption d'enregistrement conformément au US Securities Act de 1933, tel qu'amendé (le « **Securities Act** »). La Société n'a pas l'intention d'enregistrer aucune partie de l'offre envisagée aux états Unis d'Amérique, ni d'émettre une quelconque offre de titres aux Etats-Unis d'Amérique. L'offre est réalisée hors des Etats-Unis d'Amérique conformément aux réglementations adoptées en vertu du Securities Act. Le conseil d'administration d'Eduniversal S.A. spécifiera le nombre exact d'ORA Additionnelles à être émises lors d'une résolution séparée. Le prix de l'offre devrait être déterminé aujourd'hui pour un paiement et une livraison aux alentours du 17 novembre 2016, avec une valeur nominale de 100.000 euros contre des contributions numéraires.

Les ORA Additionnelles seront admises à la négociation sur le Marché Libre d'Euronext Paris.

La Société a l'intention d'utiliser les produits issus de l'émission d'ORA annoncée pour financer sa stratégie de croissance.

A propos d'Eduniversal S.A.

Basé à Courbevoie, Eduniversal est une agence de notation et de classement mondiale, spécialisée dans l'éducation supérieure. Grâce à son classement annuel des 1 000 Meilleures Business Schools dans 154 pays (www.eduniversal-ranking.com) et à son classement mondial des 4 000 meilleurs Masters et MBA dans 30 spécialités (www.best-masters.com), elle offre une plateforme d'informations destinée aux étudiants, leur permettant de faire le bon choix en matière d'études, n'importe où dans le monde.

L'expertise globale d'Eduniversal offre aux acteurs de l'éducation supérieure un large panorama de perspectives. Son but premier est de promouvoir les échanges internationaux, encourageant la mobilité des étudiants et des intervenants.

Eduniversal propose aussi des solutions complètes de sourcing, communication et gestion de la relation candidat pour les chasseurs de tête et les cabinets de recrutement.

Eduniversal a lancé en 2015 le premier portail universel de présentation de candidature offrant un service révolutionnaire permettant de soumettre un seul dossier pour candidater dans des formations de 154 pays, avec une réponse pour les candidats en 7 jours maximum.

Eduniversal S.A. (ISIN: FR0010439265) est une société anonyme établie selon la loi Française, ayant son siège au 20 ter rue de Bezons - 92400 Courbevoie, France et est enregistrée auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre sous le numéro de SIRET 399 207 729 00035. Depuis Février 2007, Eduniversal S.A. est listé sur le Marché Libre d'Euronext Paris.

Contact :

Eduniversal S.A.
20 ter rue de Bezons
92400 Courbevoie
France
T: +33 1 48 57 97 44

Contact presse :

Alfonso Lopez de Castro
T : +33 6 60 20 84 70
Email : alc@finuzes.fr

Avertissement:

LE PRÉSENT DOCUMENT NE CONSTITUE NI UNE OFFRE, NI UNE SOLLICITATION D'ÉCHANGE, D'ACHAT OU DE SOUSCRIPTION DE TITRES.

LA DISTRIBUTION DE CE COMMUNIQUÉ, AINSI QUE L'OFFRE ET LA VENTE DANS CERTAINS ÉTATS DES OBLIGATIONS, PEUVENT ÊTRE SOUMISES À DES RESTRICTIONS LÉGALES. TOUTE PERSONNE LISANT CE COMMUNIQUÉ VEILLERA DONC À S'INFORMER ET À RESPECTER CES RESTRICTIONS.

CE COMMUNIQUÉ NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE DE TITRES AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE OU DANS TOUT AUTRE ÉTAT. LES OBLIGATIONS NE PEUVENT ÊTRE OFFERTES NI VENDUES AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE SANS ENREGISTREMENT PRÉALABLE OU EN L'ABSENCE D'UNE EXEMPTION D'ENREGISTREMENT CONFORMEMENT AU *US SECURITIES ACT* DE 1933, TEL QU'AMENDÉ (LE « **SECURITIES ACT** »). EDUNIVERSAL S.A. N'A L'INTENTION D'ENREGISTRER AUCUNE PARTIE DE L'OFFRE ENVISAGÉE AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, NI D'ÉMETTRE UNE QUELCONQUE OFFRE DE TITRES AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. L'OFFRE EST RÉALISÉE HORS DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE CONFORMÉMENT AUX RÉGLEMENTATIONS ADOPTÉES EN VERTU DU SECURITIES ACT.

NI CE COMMUNIQUE, NI LES INFORMATIONS QUI Y SONT CONTENUES, NI AUCUN AUTRE DOCUMENT RELATIF AUX OBLIGATIONS N'EST DESTINÉ À ÊTRE (1) PUBLIÉ, TRANSMIS OU DISTRIBUÉ AU PUBLIC EN FRANCE OU (2) UTILISÉ DANS LE CADRE D'UNE OFFRE PUBLIQUE DE SOUSCRIPTION OU DE VENTE DES OBLIGATIONS EN FRANCE. LES INVESTISSEURS EN FRANCE ET LES PERSONNES QUI ENTRENT EN POSSESSION DE CE COMMUNIQUE OU DE TOUT DOCUMENT D'OFFRE RELATIF AUX OBLIGATIONS SONT TENUS DE S'INFORMER DE CES RESTRICTIONS ET DE S'Y CONFORMER. LES OBLIGATIONS N'ONT PAS ÉTÉ, ET NE SERONT PAS, OFFERTES OU VENDUES, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AU PUBLIC EN FRANCE ET SEULS DES INVESTISSEURS QUALIFIÉS, TELS QUE DÉFINIS PAR LES ARTICLES L.411-2, D.411-1, D.411-2 ET D.411-3 DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER FRANÇAIS, AGISSANT POUR LEUR COMPTE PROPRE, PEUVENT ACQUÉRIR LES OBLIGATIONS.

CE COMMUNIQUÉ EST UNIQUEMENT ADRESSÉ AUX PERSONNES SUIVANTES AU ROYAUME-UNI : (I) LES PERSONNES AYANT UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE DANS DES MATIÈRES RELATIVES À DES INVESTISSEMENTS TOMBANT SOUS LE CHAMP D'APPLICATION DE L'ARTICLE 19(5) DU FINANCIAL SERVICES AND MARKETS ACT 2000 (*FINANCIAL PROMOTION*) ORDER 2005 (L'« **ORDONNANCE** »), (II) LES PERSONNES TOMBANT SOUS LE CHAMP D'APPLICATION DE L'ARTICLE 49 DE L'ORDONNANCE ET (III) LES PERSONNES AUXQUELLES ELLE PEUT LÉGALEMENT ÊTRE COMMUNIQUÉE (L'ENSEMBLE DE CES PERSONNES ÉTANT APPELÉ LES « **PERSONNES QUALIFIÉES** »). AU ROYAUME-UNI, LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ N'EST DESTINÉ QU'À DES PERSONNES QUALIFIÉES ET TOUT INVESTISSEMENT OU ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT AUXQUELS SE RAPPORTE CE COMMUNIQUÉ N'EST ACCESSIBLE QU'AUX PERSONNES QUALIFIÉES. AU ROYAUME-UNI, IL NE SERA RÉPONDU AUX DEMANDES RÉSULTANT DU PRÉSENT COMMUNIQUÉ QUE SI LA PERSONNE CONCERNÉE EST UNE PERSONNE QUALIFIÉE. LES AUTRES PERSONNES NE DEVRAIENT PAS AGIR NI SE BASER SUR LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ OU SUR TOUTE INFORMATION CONTENUE DANS CELUI-CI.

CE COMMUNIQUÉ EST UNE PUBLICITÉ, ET NON UN PROSPECTUS AU SENS DE LA DIRECTIVE 2003/71/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL DU 4 NOVEMBRE 2003 (TELLE QUE TRANSPOSÉE DANS CHAQUE ÉTAT MEMBRE DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN, LA « **DIRECTIVE PROSPECTUS** »).